Sommaire

CYCLE 1

Suivi 2-3
Bilans périodiques 4-5

CYCLE 2

CP Suivi 6-7-8
Bilans périodiques 9-10

CE1 Suivi 11-12-13
Bilans périodiques 14-15

Palier 1 16-17

CYCLE 3

CE2 Suivi 18-19-20-21
Bilans périodiques 22-23

CM1 Suivi 24-25-26-27
Bilans périodiques 28-29

CM2 Suivi 30-31-32-33
Bilans périodiques 34-35

Palier 2 36-37-38-39-40

Mode d'emploi

Le livret scolaire est un outil de travail pour les professeurs et de dialogue avec les parents.

Pour le cycle 1, il reprend le texte officiel (BO hors série n° 3 du 19 juin 2008) : seules deux pages sont prévues pour l'ensemble de l'école maternelle, pour inciter les professeurs à privilégier l'observation et la vision globale plus que le contrôle ponctuel.

Pour chaque cycle de l'école élémentaire, il se décompose annuellement entre :

- des tableaux de suivi reprenant les objectifs du programme (BO hors série n° 3 du 19 juin 2008) sur lesquels le professeur pourra reporter tout au long de l'année les acquis de ses élèves. Pour les mathématiques et le français, ce sont les progressions annexées aux programmes qui ont servi de référence. Ces pages peuvent intéresser également les parents parce qu'elles sont plus analytiques qu'un commentaire global. Pour chaque item, les tableaux prévoient quatre possibilités d'évaluation : selon ses choix personnels, le professeur peut les répartir sur l'année, sur une période plus courte ; il peut aussi pour certains qu'il estime moins importants les limiter à 2 ou 3. Le très grand nombre de lignes n'a pas à se traduire automatiquement en un nombre aussi important de contrôles individuels en temps limité. Le professeur peut reporter une évaluation sur la simple observation du travail d'un élève en classe ;

- des bilans périodiques sur lesquels le professeur porte une appréciation générale sur le travail de l'élève. Il peut également indiquer les parties du programme qui doivent être retravaillées dans le cadre de l'un des dispositifs existant (PPRE, accompagnement éducatif par exemple). En envisageant une évaluation de ces travaux complémentaires, le livret scolaire offre la possibilité d'une véritable cohérence avec ce qui est fait en classe ;

- des grilles d'évaluation sur lesquelles les exigences des paliers 1 et 2 du socle sont évaluées de façon binaire (oui/non) à la fin de chaque cycle (BO n° 43 du 27 novembre 2008).

Pour faciliter la lecture des parents, une colonne "période" est prévue pour que soit "coché" ce qui a été travaillé dans la période considérée. En principe, en fin d'année, tous les items, notamment en mathématiques et en français, doivent avoir été travaillés, donc cochés.